

DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU 29 JUIN 2009

Le 29 juin 2009, Alain DOLLEANS, Président de VAL DE France IMMO, SAS au capital de 150 000 euros, ayant son siège social 9 avenue Newton 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro 345 307 813, a pris les décisions suivantes relatives à la libération de la souscription par compensation.

ARRETE DE CREANCES EN VUE DE LA LIBERATION DE LA SOUSCRIPTION PAR COMPENSATION

L'assemblée générale du 22 juin 2009 a décidé une augmentation du capital social de 5 000 100 euros par l'émission de 16 667 actions nouvelles de 300 euros nominal chacune, à libérer, lors de la souscription par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la société.

L'associé unique a déclaré souscrire à 16 667 actions nouvelles et libérer sa souscription par compensation avec son compte courant d'associé à concurrence de 5 000 100 euros.

Il ressort des comptes de la société que la créance détenue par ce souscripteur sur la société s'élève à 6 238 500 euros

Le président constate qu'à la date de souscription des 16 667 actions nouvelles par Banque Populaire Val de France, représentant une somme de 5 000 100 EUROS, celle-ci était créancier de la société d'une somme de 6 238 500 euros au titre de son compte courant d'associé et que cette créance est certaine, liquide et exigible.

En conséquence, la Président arrête à 6 238 500 euros, le montant de la créance certaine, liquide et exigible de Banque Populaire Val de France, sur la société à la date de la souscription, créance qui pouvait être utilisée pour la libération des actions souscrites.

Cet arrêté de comptes, dûment signé, sera adressé au Commissaire au comptes de la société afin que celui-ci le certifie exact, comme le prévoit la loi.


Le Président,
Alain DOLLEANS.



VAL DE FRANCE **IMMO**

RECAPITULATIF DES APPORTS EN COMPTE COURANT D'ASSOCIE FAITS PAR BPVF A VDFI

DATE OP	DATE VALEUR	OBJET	MONTANT	EN CUMULE
2-mars-06	20-févr.-06	découvert trésorerie	90 000,00	90 000,00
15-juin-06	1-juin-06	découvert trésorerie	50 000,00	140 000,00
7-juil.-06	15-juin-06	Op° prises de Part° à hauteur de 582 K€	15 000,00	155 000,00
7-juil.-06	6-juil.-06		567 000,00	722 000,00
6-oct.-06	5-oct.-06	Op° DECROIX-PHC	100 000,00	822 000,00
10-oct.-06	10-oct.-06	Op° DECROIX-PHC	-100 000,00	722 000,00
31-déc.-06				
8-mars-07	7-mars-07	BOIS TAILLIS 343 K€ + GRIMAUD 102 K€ + BPF INVEST 100K€	545 000,00	1 267 000,00
9-nov.-07	9-nov.-07	PIERRE ETOILE	450 000,00	1 717 000,00
9-nov.-07	9-nov.-07	SCI LA HAIE DE JEANNE	300 000,00	2 017 000,00
31-déc.-07				
6-févr.-08	6-févr.-08	SAS PARIPASSU	100 000,00	2 117 000,00
7-avr.-08	7-avr.-08	SNC MARINA RIVIERA	800 000,00	2 917 000,00
24-juin-08	20-juin-08	SAS BRETAGNE AMENAGEMENT	176 000,00	3 093 000,00
30-juin-08				
8-oct.-08	7-oct.-08	MONGOLFIER DEVPT	1 000 000,00	4 093 000,00
29-oct.-08	29-oct.-08	complément appel par rapport aux C.INV	800 000,00	4 893 000,00
12-déc.-08	14-déc.-08	SARL LES PRES AUX CHEVAUX	600 000,00	5 493 000,00
31-déc.-08	31-déc.-08	calcul intérêts à EONIA+0,25% fin mois	128 592,41	5 621 592,41
31-déc.-08				
24-févr.-09	24-févr.-09	SAS BRETAGNE AMENAGEMENT	-258 500,00	5 363 092,41
2-mars-09	2-mars-09	SNC BOIS TAILLIS	-196 000,00	5 167 092,41
3-mars-09	3-mars-09	règlement intérêts 2008	-128 592,41	5 038 500,00
11-mars-09	10-mars-09	SARL LES PRES AUX CHEVAUX 2ème terrain	200 000,00	5 238 500,00
1-avr.-09	1-avr.-09	BIEVRES option sur achat terrain	880 000,00	6 118 500,00
27-avr.-09	20-avr.-09	SNC BOIS TAILLIS	60 000,00	6 178 500,00
18-mai-09	18-mai-09	LES ARCADES DE GRIMAUD	60 000,00	6 238 500,00
30-juin-09				

Montant certifié conforme au livre comptable : au 30 juin 2009 soit 6 238.500 euros

Le président
Alain Dolléans

9 Avenue Newton
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Téléphone 01.30.14.73.71 / Télécopie 01.39.44.87.91
contact@valdefranceimmo.fr

